

INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION

BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS

M. Mme Nom _____

Prénom _____

Date de naissance | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

@

En renseignant votre adresse mail, vous acceptez de recevoir les avis d'échéance des documents (5 jours avant la date de retour), les avis de retard et les avis de réservation. Attention, ils peuvent être considérés comme des spams par votre boîte mail

Téléphone | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Catégorie socio-professionnelle : (à cocher)

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> agriculteurs | <input type="checkbox"/> employés | <input type="checkbox"/> professions |
| <input type="checkbox"/> artisans, commerçants et chefs d'entreprise | <input type="checkbox"/> étudiants | <input type="checkbox"/> intermédiaires |
| <input type="checkbox"/> autres personnes sans activité professionnelle | <input type="checkbox"/> lycéens, apprentis | <input type="checkbox"/> retraités |
| <input type="checkbox"/> cadres et professions intellectuelles supérieures | <input type="checkbox"/> ouvriers | |

S'abonner à la newsletter

Souhaitez-vous recevoir des informations sur les rendez-vous et rencontres proposés par les bibliothèques d'Agglopolys ? ne souhaite pas ou plus recevoir continuer à recevoir

@

Choisissez vos centres d'intérêts :

- Tous
- Autres Cinéma Jeunesse Littérature Musique Nouvelles technologies
- Patrimoine Questions d'actualité Sciences et technique Vie Pratique

Souhaitez-vous être informé(e) des manifestations organisées par

- Le conservatoire
- L'école d'art
- Les services culturels de la ville de Blois



Extrait du règlement intérieur des bibliothèques d'Agglopolys

L'emprunt est soumis à une inscription établie à la vue d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et permet la délivrance d'une carte d'abonné. **La carte d'abonné** doit être présentée pour tout emprunt ou sur demande. Elle permet d'utiliser les automates. **En cas de perte ou de vol de la carte**, l'abonné doit prévenir immédiatement pour faire opposition. Le remplacement de la carte d'abonné est facturé. **Les pénalités de retard sont appliquées lorsque la durée de prêt accordée est dépassée.** Les tarifs sont votés chaque année en conseil communautaire.

Ouvrages perdus ou détériorés : ils sont de préférence remplacés, sinon remboursés selon leur valeur d'achat initiale, à l'exception des DVD. Pour éviter tout litige, l'usager doit s'assurer du bon état des documents qu'il emprunte et signaler les éventuelles anomalies ou détériorations avant l'emprunt.

Tout usager s'engage à se conformer au règlement des bibliothèques et à la charte d'utilisation des postes informatiques et d'Internet. Le règlement intégral est consultable à chaque Accueil et en ligne sur le site des bibliothèques.

Je reconnais avoir lu et accepté le règlement

Signature : inscrivez votre nom

Réservé à l'administration	Date d'inscription _ _ _ _ _ _ _ _
<input type="checkbox"/> Agglopolys <input type="checkbox"/> Hors Agglopolys <input type="checkbox"/> Tarif réduit	
Abonnement spécifique : <input type="checkbox"/> WEB <input type="checkbox"/> AME <input type="checkbox"/> CE	
Code Abonnement <input type="text"/>	Montant <input type="text"/> €